

LE PORTAIL FAMILLE

Réservations Cantine / ALP / ALSH*

*sauf séjours



Le portail famille simplifie les démarches des parents en leurs permettant d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires tout en restant chez eux.

COMMENT S'INSCRIRE ?

JE ME CONNECTE sur <https://portail-saintjeandevedas.ciril.net>

(ou via la page d'accueil du site de la Ville saintjeandevedas.fr, rubrique « Portail famille »).

Pour accéder à mon espace personnel,

JE CRÉE MON COMPTE en cliquant dans la rubrique « Inscrivez-vous » :

Étape 1 - Mes informations personnelles

Je renseigne mon nom, mon prénom, mon adresse de courriel, puis je choisis mon nom d'utilisateur (en lettres uniquement) et mon mot de passe.

PORTAIL FAMILLE // VILLE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Etape 1/4...	Etape 2/4	Etape 3/4	Etape 4/4
Mes informations	Mes références dossier	Conditions d'utilisation	Récapitulatif

i Ce formulaire vous permet en quelques minutes de créer votre compte internaute afin de vous connecter à votre espace personnel.
Veuillez préparer les éléments suivants :

- Votre numéro de dossier
- Le nom de votre dossier

Mes informations personnelles

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Nom :

Prénom :

* Adresse e-mail :

* Confirmation d'adresse e-mail :

* Nom d'utilisateur :

* Mot de passe :
6 caractères au minimum

* Confirmation du mot de passe :

Étape 2 - Mes références dossier (informations « Enfance »)

Je renseigne **mon numéro de dossier (code famille)** et **mon nom** figurant sur mes anciennes factures ou reçu par mail si mes enfants sont nouvellement inscrits dans les établissements scolaires de la Ville.

PORTAIL FAMILLE // VILLE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Étape 1/4  Mes informations **Étape 2/4...** Mes références dossier Étape 3/4 Conditions d'utilisation Étape 4/4 Récapitulatif

 Veuillez saisir les informations fournies par votre collectivité.

Mes informations enfance

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Numéro de dossier :

* Nom :

* Adresse e-mail :

Étape 3 - Conditions générales d'utilisation

J'accepte les conditions générales d'utilisation pour valider mon inscription.

Étape 4 - Récapitulatif

Je vérifie les informations et je valide mon inscription.

J'ACTIVE MON COMPTE en cliquant sur le lien présent dans le courriel que j'ai reçu.

JE ME CONNECTE sur le portail Famille à l'aide de mon nom d'utilisateur et de mon mot de passe.

COMMENT RÉSERVER UNE ACTIVITÉ/ UNE PRESTATION ?

PORTAIL FAMILLE // VILLE DE SAINT JEAN DE VÉDAS



Le menu de services est organisé en deux rangées de cartes. La première rangée contient quatre cartes : 'MON DOSSIER' (icône cœur), 'INSCRIPTION' (icône calendrier), 'PLANNING' (icône calendrier) et 'FACTURATION' (icône document). La deuxième rangée contient deux cartes : 'MESSAGERIE / NOUS CONTACTER' (icône enveloppe) et 'ACTUALITÉS' (icône écran d'ordinateur). Chaque carte propose des liens vers des fonctionnalités spécifiques.

- MON DOSSIER**
 - Consulter mon dossier et mes démarches
 - Modifier mes coordonnées
 - Accéder à mes documents dématérialisés
- INSCRIPTION**
 - Visualiser les activités de mes enfants
- PLANNING**
 - Visualiser le planning de mes enfants
 - Effectuer de nouvelles réservations
- FACTURATION**
 - Payer mes factures
 - Consulter l'historique de mon compte
- MESSAGERIE / NOUS CONTACTER**
 - Consulter mes messages
 - Communiquer avec un service de la Mairie
- ACTUALITÉS**
 - Consulter les dernières actualités

1/ Je clique dans la rubrique **Planning** sur « Effectuer de nouvelles réservations ».

2/ Après m'être assuré d'avoir sélectionné le mois correspondant, je clique sur « **Modifier** » en haut à droite du tableau. Je sélectionne les jours où je souhaite inscrire mon enfant.



Tableau de réservation pour février 2021. Le coût de la période est de 0.00€. Le tableau est divisé en sections A, B, C, E et F. Les jours de la semaine sont indiqués en haut de chaque section. Les cases à cocher permettent de sélectionner les jours de réservation.

Février 2021 - Coût de la période : 0.00€		Mensuel							Quinzaine							Semaine							Modifier						
		Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
A- Accueil Matin		Paiement immédiat																											
Accueil matin																													
B- Accueil du midi (ne cocher qu'une case)		Paiement immédiat																											
Accueil midi																													
Restauration et accueil																													
C-Accueil soir élémentaire (ne cocher qu'une case)		Paiement immédiat																											
Accueil soir élémentaire																													
Accueil soir avec étude																													
Accueil soir avec atelier																													
E-Mercredi élémentaire		Paiement immédiat																											
Matin																													
Repas																													
Après-midi																													
F. ALSH vacances d'hiver élémentaire		Cette activité est ouverte à partir du 15/02/2021 - Paiement immédiat																											
MATIN																													
REPAS																													

3/ Je clique sur « **Valider** ». Le montant à payer apparaît dans la fenêtre de droite.

4/ Je confirme la réservation en cliquant dans cette même fenêtre sur « Terminer les modifications ».

IMPORTANT : les inscriptions aux activités doivent être RÉSERVÉES AU PLUS TARD LE

»» Terminer les modifications ««

JEUDI AVANT 23h59 pour la semaine suivante.

=> **Mon enfant sera effectivement inscrit une fois le paiement effectué.**

ATTENTION : Bien attendre le récépissé de paiement, sinon les réservations ne sont pas prises en compte.

COMMENT PAYER ?

Je procède au paiement par Internet. Seul le paiement valide la réservation.

Le paiement s'effectue impérativement lors de la réservation, par l'intermédiaire d'une plateforme sécurisée qui ne mémorise pas les données bancaires.

Je dispose d'un délai limité (15 min) pour procéder au paiement de mes activités.

COMMENT ANNULER UNE RÉSERVATION ?

J'annule au plus tard avant le JEUDI 23h59 pour la semaine suivante.

Les prestations me seront remboursées sous forme d'un avoir **uniquement sur présentation d'un justificatif médical (à remettre directement à l'école auprès du personnel de la Ville)**.

Cet avoir sera automatiquement utilisé lors du paiement de ma prochaine réservation.

Je clique dans la rubrique Planning sur « Effectuer de nouvelles réservations ».

Je clique sur « Modifier » et je décoche les activités et les jours que je souhaite annuler.

Je clique sur « Valider » et je confirme mon annulation en sélectionnant « Terminer les modifications ».

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires par mail à scolaires@saintjeandevedas.fr.